



**Élisabeth BORNE, ministre chargée des Transports, auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire**

Paris, le 16 février 2018

## Communiqué de presse

---

### **5ème réunion du Comité de suivi de la sécurité ferroviaire**

Elisabeth BORNE, Ministre chargée des Transports, a réuni ce jour la 5ème réunion du comité de suivi de la sécurité ferroviaire. Ce comité réunit l'ensemble des acteurs concernés par cet enjeu prioritaire (groupe public ferroviaire, collectivités locales, transporteurs, usagers, acteurs du secteur ferroviaire, organisations syndicales, associations de victimes) afin d'assurer une totale transparence sur les actions menées en matière de sécurité ferroviaire et d'enrichir les travaux par les expériences de chacun.

Cette réunion intègre désormais une autre instance, le comité ministériel de la sécurité aux passages à niveau, afin d'assurer une parfaite coordination entre ces questions essentielles et d'y associer le plus grand nombre d'acteurs.

La sécurité ferroviaire est un enjeu primordial qui mérite une mobilisation sans faille et dans la durée de tous les acteurs du système ferroviaire. Ce comité a ainsi permis de dresser le bilan des actions menées en la matière.

S'agissant de la sécurité aux passages à niveau, Elisabeth BORNE a demandé à ce qu'un groupe de travail réunissant les différents acteurs concernés soit mis en place sans attendre pour examiner toutes les propositions visant à réduire le risque d'accidents de cars aux passages à niveau.

La Ministre a décidé de poursuivre les actions de sécurisation des passages à niveau, sur la base des diagnostics réalisés par les gestionnaires de voirie, et de supprimer les passages à niveau inscrits au programme national lorsqu'il n'existe pas de solution alternative. A ce titre, Elisabeth BORNE a indiqué que l'Etat apporterait sa contribution financière aux opérations de

sécurisation, dans le respect des montants prévus dans le contrat conclu en avril 2017 avec SNCF Réseau, tout en rappelant la nécessité d'une responsabilité partagée avec les collectivités locales gestionnaires de voirie.

En parallèle de ces actions, une campagne d'information sera mise en place afin de sensibiliser les professionnels et le grand public aux risques liés aux intrusions sur les emprises ferroviaires

La SNCF a par ailleurs présenté les actions mises en œuvre pour tirer les enseignements des événements de sécurité intervenus au cours de ces dernières années. La Ministre a insisté sur la nécessité de mettre la maintenance et les facteurs organisationnels et humains au cœur des priorités du groupe public ferroviaire pour améliorer la sécurité des usagers et de ses personnels.

En ce sens, Elisabeth BORNE a encouragé le secteur ferroviaire à poursuivre sa modernisation et à investir massivement dans la recherche et l'innovation pour améliorer à la fois la productivité et la sécurité du système ferroviaire.

**[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)**

---

Contact presse : 01 40 81 77 57  
[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)  
[@Min\\_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)